Ville de Desvres



Assainissement Collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2024

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

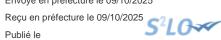


Table des matières

1.	Carac	etérisation technique du service	ID: 062-216202689-20250930-2025093002	2-DE
1,		De Control of the Con		
	1.1.	Présentation du territoire desservi		
	1.2.	Mode de gestion du service		
	1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0) Erreur!		
	1.4.	Nombre d'abonnés Erreur!		
	1.5.	Volumes facturés Erreur!		
	1.6.	Détail des imports et exports d'effluents		
	1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)		
	1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou trans		
	1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées		
	1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)		
	1.10.	1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration		9
	1.10.	2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration		9
2.		cation de l'assainissement et recettes du service		
	2.1.	Modalités de tarification		10
	2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)Erreur!		
	2.3.	Recettes		
3.	Indic	ateurs de performance		
	3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.		
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux.		
	3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3)		
	3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux		
	3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205		
	3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglen		
	3.7.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers		
	3.8.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2)Erreur!		
	3.9.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)		
	3.10.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P2:	54.3)	21
	3.11.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)Err		
	3.12.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)		
	3.13.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)		
	3.14.	Taux de réclamations (P258.1)		
4.		cement des investissements		
•	4.1.	Montants financiers		
	4.1.	Etat de la dette du service		
	4.3.			
	4.4.	Amortissements		20
		Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité d		27
		ances environnementales du service et montants prévisionnels d		
	4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés p		
_		dernier exercice		
5.	Actio	ns de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine		
	5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P		
	5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CG		
6.	Table	au récapitulatif des indicateurs	***************************************	29

1. Caractérisation technique du ser lo :062-216202689-20250930-2025093002-DE

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau 🗹 communal ☐ intercommunal Nom de la collectivité : Desvres Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.): Commune Compétences liées au service : Oui Non \mathbf{V} Collecte $\sqrt{}$ Transport $\sqrt{}$ Dépollution Contrôle de raccordement M \checkmark Elimination des boues produites Les travaux de mise en conformité de la Et à la demande des propriétaires : $\sqrt{}$ partie privative du branchement travaux de suppression V d'obturation des fosses Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Desvres et Longfossé en partie Existence d'une CCSPL □ Oui ☑ Non

☑ Oui, date d'approbation*: 09/07/2001 ☐ Non

☑ Oui, date d'approbation* : 2/03/2013. ☐ Non

1.2. Mode de gestion du service



Existence d'un zonage

Existence d'un règlement de service

Le service est exploité en Délégation par Entreprise privée

^{*} Approbation en assemblée délibérante

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

Nature du contrat :

Nom du prestataire : VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux

Date de début de contrat : 17/05/2013

• Date de fin de contrat initial: 31/03/2025

• Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant): 31/12/2025

Nombre d'avenants et nature des avenants :

• avenant n° 1 adopté par le Conseil Municipal le 14/03/24 exécutoire le 24/03/23 – prolongation du contrat de 9 mois et intégration de prestations en lien avec les nouveaux équipements + facturation semestrielle.

• Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe) Collecte, traitement des eaux usées, opération de maintenance/renouvellement des équipements de la step, des postes de refoulement et du déversoir d'orage.

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 4 879 habitants au 31/12/2024 (4 898 au 31/12/2023).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 376 abonnés au 31/12/2024 (2 348 au 31/12/2023).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

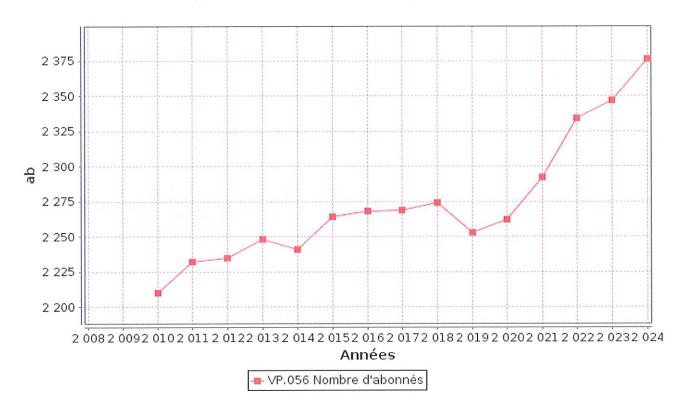
ID : 062-216202689-20250930-2025093002-DE

				1D . 002 210202003 20200300 2020030002 DE			
Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2023	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2024	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2024	Nombre total d'abonnés au 31/12/2024	Variation en %		
Desvres/Longfossé							
Total	2 347	2375	1	2 376	1,2%		

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2 376.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 112,71 abonnés/km) au 31/12/2024. (112,19 abonnés/km au 31/12/2023).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,05 habitants/abonné au 31/12/2024. (2,09 habitants/abonné au 31/12/2023).

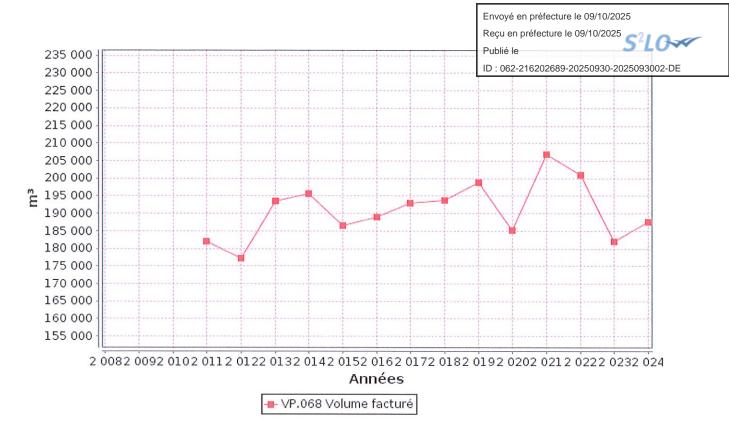


1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2024 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)			
Abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés aux abonnés	182 042	187 619	3,1%

⁽¹⁾ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



1.6. Détail des imports et exports d'effluents

Volumes exportés vers	Volumes exportés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2024 en m ³	Variation en %
Total des volumes exportés			
Volumes importés depuis	Volumes importés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes importés durant l'exercice 2024 en m ³	Variation en %
Longfossé	25 078	21 090	
Total des volumes importés	25 078	21 090	-15.90 %

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 1 au 31/12/2024 (1 au 31/12/2023).

Linéaire de réseauxde collecte (hors bran

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le COUS

ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

0 km de réseau unitaire hors branchements,

transfert

21,08 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 21,08 km (20,92 km au 31/12/2023).

Liste des ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie :

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage

Usines de dépollution		Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	équivalent	Capacité hydraulique (m3/j)
Station d'Epuration_Desvres		380	6 333	1 800
	Capacité totale :	380	6 333	1 800

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Postes de refoulement / relèvement	Trop plein	Débit des pompes (m3/h)
PR_Desvres_Aragon	Non	9
PR_Desvres_Lotissement Le Prés Roussel	Non	60
PR_Desvres_Maison De La Faience	Non	15
PR_Desvres_Rue Des Nodingues	Oui	82
PR_Desvres_Rue Du Gazon	Non	36

Autres installations

Deversoir Orage Desvres Rue Roger Salengro	,
Develous orage Desvices inde rioger ourengro	

Ouvrages d'épuration des eaux usées 1.9.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025 Reçu en préfecture le 09/10/2025 Publié le

ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE



Le service gère 1 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1: STEU de DESVRES (Aération prolongée) Code Sandre de la station: 010250700000

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Boue	Boue activée faible charge						
Date de mise en	n service			01/0	01/01/1985						
Commune d'in	Commune d'implantation				res (6226	58)					
Lieu-dit											
Capacité nomir	nale STEU en E	H (1)		6333							
Nombre d'abor	nnés raccordés				6 abonnés ormes	suite aux	contrôles	de racco	rdement :	60 % de	
Nombre d'habi	tants raccordés										
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m³/j	1 80	0						
Prescriptions of	le rejet										
		Auto	orisation e	n date du							
Soumise à		Déclaration en date du 28/06/2010									
N(11:(Type de	Type de milieu récepteur Eau douce de surface								
Milieu récep	teur au rejet	Nom du	Nom du milieu récepteur DESVRES (RUISSEAU DE)								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DB	6O ₅		380			et ou					
DC	CO		840			et		ou			
MI	ES	560			et		ou				
NO						et		ou			
N			80			et					
	95-A075	80		L							
p)				et ou		ou					
NH	H ₄ ⁺					et		ou			
Pt 18				et		ou					
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge									
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DE	3O ₅	DO	CO	M	ES	NO	GL	P	rt
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
04/4/2023	О	3	98.08		96.76		98.27		70.57		78.90
15/05/2024	О		98		97.52		97.85		84.64		68.44

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)



1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration 1.10.1.



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2023 en tMS	Exercice 2024 en tMS
STEU de DESVRES (Aération prolongée) (Code Sandre : 010250700000)		
Total des boues produites	57.8	29.6

Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration 1.10.2.



Boues évacuées entre le 1er janvier et le 31 décembre	Exercice 2023 en tMS	Exercice 2024 en tMS
STEU de DESVRES (Aération prolongée) (Code Sandre : 010250700000)	57,83	29,6
Total des boues évacuées	57,8	29,6

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

/2025 **S²LO**

2. Tarification de l'assainissement et l'incertation de l'assainisment et l'incertation de l'assainisment et l'assainisment et l'incertation de l'assainisment et l'incertation de l'assainisment et l'assainisment et l'incertation de l'assainisment et l'incertation de l'assainisment et l'assaini

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

- La délibération du 25/03/2013 effective le 11/04/2013 et du 14/03/2023 effective le 24/03/2023 fixant les tarifs du service d'assainissement
- La délibération du 25/03/2013 effective le 11/04/2013 fixant les frais d'accès au service
- Délibération du 14/03/24 exécutoire le 24/03/23 avenant n° 1 prolongation du contrat de 9 mois et intégration de prestations en lien avec les nouveaux équipements + facturation semestrielle.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025 Reçu en préfecture le 09/10/2025

Tarifs	Au 01/01/2 Publié le	Au 01/01 5 0 15 0
Part de la colle	ctivité ID : 062-2162	202689-20250930-2025093002-DE
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement (1)	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)		
Prix au m³ de 0 à 30 m³	0,878 €/m³	0.878 €/m³
Prix au m³ au-delà de 30 m³	0,878 €/m³	0.878 €/m³
Autre :	€	€
Part du déléga	ataire	
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement (1)	41,9 €	40,54 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)		
Prix au m³ de 0 à 30 m³	0,1246 €/m³	0,76 €/m³
Prix au m³ au-delà de 30 m³	2.1177 €/m³	2,783 €/m³
Taxes et rede	vances	
Taxes		
Taux de TVA (2)	10 %	10 %
Redevances		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,21 €/m³	0 €/m³
VNF rejet :	0 €/m³	0 €/m³
Autre :	0 €/m³	0 €/m³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.
(2) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025







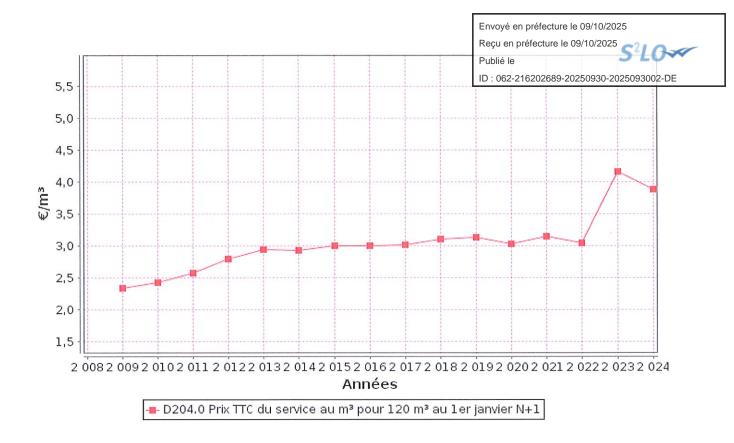


Les tarifs applicables au 01/01/2024 et au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture d'assainissement type (D204.0)

Facture type	Au 01/01/2024 en €	Au 01/01/2025 en €	Variation en %			
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%			
Part proportionnelle	105,36	105.36_	0%			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	105,36	105,36	0%			
Part du délégataire <i>(en c</i>	cas de délégation de ser	vice public)				
Part fixe annuelle	41,90	40,54	-3,2%			
Part proportionnelle	282,41	273,27	-3,2%			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	324,31	313,81	-3,2%			
Taxes	et redevances					
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	25,20	3,60	-85,71 %			
VNF Rejet :	0,00	0,00	%			
Autre :	0,00	0,00	%			
TVA	45,49	42.28	-7,06%			
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	70,69	45,88	-35,1%			
Total	500,36	465,05	-7,1%			
Prix TTC au m³	4,17	3,88	-7%			

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2024 en €/m³	Prix au 01/01/2025 en €/m³	

La facturation est effectuée avec une fréquence :

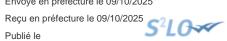
□ annuelle
☑ semestrielle
□ trimestrielle
□ quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

impact de l'installation de nouveaux équipements d'autosurveillance, de l'installation d'une usine de traitement du phosphore, d'un débimétre, de la production plus importante des sous produits issus des boues, et des prescriptions applicables suite à différents arrêtés.







ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2024 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	128 740	146 248	
dont abonnements			
Redevance eaux usées usage non domestique			
dont abonnements			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation			
Recettes de raccordement			
Prime de l'Agence de l'Eau	6 256	0	Prime épuratoire
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes			

LIBELLE	2023	2024	Ecart %
Produits : part de la collectivité contractante	128 740	146 248	13,60 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	123 452	140 561	
dont variation de la part estimée sur consommations	5 287	5 688	L
Redevance Modemisation réseau	30 749	35 420	15,19 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	28 265	33 191	
dont variation de la part estimée sur consommations	2 484	2 229	
Collectivités et autres organismes publics	159 489	181 668	13,91 %

Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2024 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique			
dont abonnements			
Redevance eaux usées usage non domestique			
dont abonnements			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de facturation			
Recettes liées aux travaux			
Produits accessoires			
Total autres recettes			
Total des recettes			

		Envoyé en p	préfecture le 09/10/202	25
		Reçu en pré	fecture le 09/10/2025	-
LIBELLE		Publié le	2024	Polity
Recettes liées à la facturation du service 382			202689-20250930-20	25093002-DE
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	300	462	505 149	
dont variation de la part estimée sur consommations	82	262	79 096	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	18	337	17 722	-3,35 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	18	337	17 722	
Exploitation du service	401	061	601 967	NS

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2024 : $526\ 005$ € ht (506 460 € ht au 31/12/2023).

ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE



3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

taux de desserte par les réseaux d'eaux usées = $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} *100$

Pour l'exercice 2024, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 2 376 abonnés potentiels (99,96% pour 2023).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autreséléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

nd ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

	IIQ ID. 002-2 10202009-2	20230300 202	potentic
PARTIE A : PLAN DES RESEA (15 points)	UX		
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au noins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a		rtie A)	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	13
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		82,5%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	71,5%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins on			(
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	82,7%	13
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel l'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en ésultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	83

⁽¹⁾ l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 83 pour l'exercice 2024 (83 pour 2023).

⁽²⁾ l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5 (3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15

⁽⁴⁾ non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

Conformité de la collecte des effluents (P2

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur - de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2024	Conformité exercice 2023 0 ou 100	Conformité exercice 2024 0 ou 100
STEU de DESVRES (Aération prolongée)	187,87	100	100

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 0 (0 en 2023).

Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2024	Conformité exercice 2023 0 ou 100	Conformité exercice 2024 0 ou 100
STEU de DESVRES (Aération prolongée)	187,87	0	0

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 0 (0 en 2023).

Conformité de la performance des ouvrag 3.5.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025 Reçu en préfecture le 09/10/2025 Publié le epuration (ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur - de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2024	Conformité exercice 2023 0 ou 100	Conformité exercice 2024 0 ou 100
STEU de DESVRES (Aération prolongée)	187,87	0	0

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 0 (0 en 2023).

Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la 3.6. réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEU de DESVRES (Aeration prolongee):		
Filières mises en oeuvre		tMS
	☑ Conforme	
lorisation agricole impostage cinération acuation vers une STEU (1)	Non conforme	
Valorisation agricole Compostage Incinération Evacuation vers une STEU (1) Autre :	Conforme	
	Non conforme	
ncinération	Conforme	
	Non conforme	
CONTINUE CON	Conforme	
Valorisation agricole Compostage Incinération Evacuation vers une STEU (1) Autre :	Non conforme	
	Conforme	
eration vers une STEU (1)	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		29,6

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

TMS admi

³⁰²⁵S²LO→

Publie le

taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation =

TMS total évacué par toutes les filières

Pour l'exercice 2024, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2023).

3.7. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portéesà l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2024, <u>0</u> demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

nombre de demandes d'indemnisation taux de débordement des effluents pour 1000 hab = $\frac{\text{déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} *1000$

Pour l'exercice 2024, le taux de débordement des effluents est de 0 pour 1000 habitants (0 en 2023).

3.8. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)

TO H

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et — si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public — dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2024 : 0

nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau = nombre de points noirs *100 linéaire du réseau de collecte hors branchements

Pour l'exercice 2024, le nombre de points noirs est de 0 par 100 km de réseau (0 en 2023).

3.9. Taux moyen de renouvellement des résea



ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif	0	0	0	0	0

Au cours des 5 dernières exercices, 0 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

taux moyen de renouvellement des réseaux =
$$\frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * linéaire du réseau de desserte} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0% (0% en 2023).

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le d'épuration

ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

3.10. Conformité des performances des équipen (P254.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'auto-surveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'auto-surveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'auto-surveillance, l'indicateur n'est pas évalué).

Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

> nombre de bilans conformes *100 conformité des performances des équipements d'épuration = nombre de bilans réalisés

Pour l'exercice 2024, les indicateurs de chaque STEU de capacité > 2000 EH sont les suivants :

	Nombre de bilans	Nombre de bilans	Pourcentage de bilans	Pourcentage de bilans
	réalisés	conformes	conformes	conformes
	exercice 2024	exercice 2024	exercice 2023	exercice 2024
STEU de DESVRES (Aération prolongée)	12	12	83,3	100

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO₅ arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration est 100 (83,3 en 2023).

3.11. Indice de connaissance des rejets au milie publie aturel (F

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le UTE (P255.5)



ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

	ntion des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la ère ne l'est	Exercice 2023	Exercice 2024		
20	identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	Oui	Oui		
+ 10	évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	Oui	Oui		
+ 20	enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	Oui	Oui		
+ 30	mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	Oui	Oui		
Les 4	Les 40 points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessus				
+ 10	rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	Oui	Oui		
+ 10	connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	Oui	Oui		
Pour	Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs				
+ 10	évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Oui	Oui		
Pour	Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes				
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Oui	Oui		

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est 120 (120 en 2023).

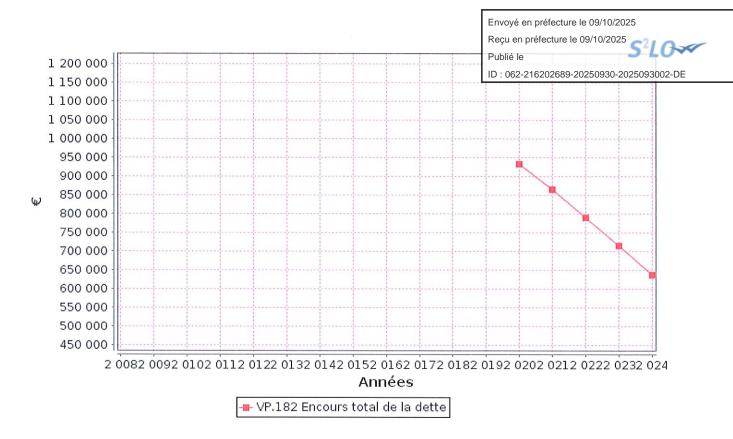
3.12. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)



La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice = $\frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$

	Exercice 2023	Exercice 2024
Encours de la dette en € (emprunts et avances de l'AEAP) au 31/12/N	714 502,27	637 514,66
Epargne brute annuelle en €	97 484,18	69 083,96
Durée d'extinction de la dette en années	7,3	9,2



3.13. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2024 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

montant d'impayés au titre de l'année précédente taux d'impayés sur les factures de l'année précédente = tel que connu au 31 décembre de l'année en cours chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente *100

	Exercice \$NMinus1.year	Exercice 2024
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2023 tel que connu au 31/12/2024	26 772	17 230
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2023	557 107	578 606
Taux d'impayés en % sur les factures d'assainissement 2023	4,81	2,98

3.14. Taux de réclamations (P258.1)

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le



ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues

[☑] Oui [□] Non

Outils informatiques chez le délégataire

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur : 0

Canal du contact	Nombre de demandes
Téléphone	13
Internet	0
Courrier	0
Visite en Agence	0

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 0

taux de réclamations = $\frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} *1000$

Pour l'exercice 2024, le taux de réclamations est de 0,84 pour 1000 abonnés (0,43 en 2023) – données RAD 2024.



4. Financement des investissements ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

Montants financiers 4.1.



	Exercice 2023	Exercice 2024
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire (chapitre 23 du compte administratif)	112 676	2 998
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2023	Exercice 2024
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		714 502,27	637 514,66
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	75 548.76	76 987.61
	en intérêts	8 463.48	7 024.63

Amortissements 4.3.



Pour l'exercice 2024, la dotation aux amortissements a été de 135 088 € (129 210 € en 2023).

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
AMDEC ET DIAGNOSTIC PERMANENT	10 458 TTC	
INSTALLATION PRELEVEUR EN ENTREE DE STATION	15 742 TTC	
INSTALLATION NOUVEAU CANAL VENTURY	43 7560 TTC	
POURSUITE DES CONTROLES DE RACCORDEMENTS COLLECTIFS ET NON COLLECTIFS		
EU RUE ROGER SALENGRO		

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

4.5. Présentation des programmes pluriannue publiére travaux ado site par l'assemblée délibérante au cours du der 10:062-216202689-20250930-2025093002-DE

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

5. Actions de solidarité et de coopér la 1062-216202689-20250930-202

décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité *5.1*. (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

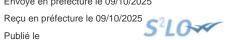
L'année 2024, la collectivité a reçu 0 demandes d'abandon de créance et le délégataire en a accordé 219,29 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0012 €/m³ pour l'année 2024 (0,001 €/m³ en 2023).

Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €



6. Tableau récapitulatif des indicate LD: 062-216202689-20250930-2025093002-DE

		Valeur 2023	Valeur 2024
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	4 898	4 879
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	57,8	29,6
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	4,17	3,88
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,96%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	83	83
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0,001	0,0012

Envoyé en préfecture le 09/10/2025 Reçu en préfecture le 09/10/2025 526

ID: 062-216202689-20250930-2025093002-DE